

Paris Match, 27 septembre 2013

Jean-Pierre Sueur, président PS de la commission des lois au Sénat

« C'EST UNE ERREUR POLITIQUE DE NE PAS VOTER VITE LA LOI PÉNALE »

INTERVIEW ELISABETH CHAVELET

Paris Match. La loi sur la réforme pénale sera adoptée au Conseil des ministres du 2 octobre. Mais votée au Parlement seulement après les municipales. Etes-vous d'accord avec ce délai ?

Jean-Pierre Sueur. Je ne suis pas d'accord pour qu'on mette cette réforme dans le congélateur. C'est une erreur politique majeure de présenter une loi pénale en ayant l'air de s'excuser de le faire. Les détracteurs de cette loi disent qu'elle va vider les prisons et jeter les délinquants dans la rue.

Au contraire, la loi Taubira met fin au laxisme de la loi Dati sur les peines planchers qui est schizophrène. D'un côté, elle oblige le juge à infliger une peine. De l'autre, elle dit qu'au-dessous de deux ans, le juge peut aménager la peine. Résultat : le nombre de peines non

exécutées a explosé. Leur stock se monte aujourd'hui à 99 600. Du jamais-vu !

En quoi la loi Taubira met-elle fin au laxisme ?

En réduisant à l'avenir le nombre de peines non exécutées. Le juge ne pourra désormais aménager une peine de prison que si elle est inférieure à un an. Et inférieure à six mois en cas de récidive.

Que fait-elle pour diminuer le taux de récidive ?

Avec la loi Dati, ce taux atteint aujourd'hui un record absolu de 56 %, ce qui aggrave le sentiment d'insécurité. Pourquoi cette envolée ? Parce qu'on enregistre 81 % de sorties sèches, autrement dit de détenus qui se retrouvent du jour au lendemain, après une longue détention, sur le trottoir sans boulot, sans logement et souvent sans famille. Nous disons donc que s'il est absolument nécessaire de punir de prison, il faut aussi protéger la société en préparant la sortie. Soit en formant les détenus : 300 postes de conseillers en réinsertion sont budgétés pour 2014. Soit en prévoyant des peines alternatives : chez les prisonniers en liberté conditionnelle, le taux de récidive dans les cinq ans n'est que de 39 % contre 63 % pour ceux libérés en toute fin de peine. Ces chiffres parlent d'eux-mêmes.

L'opposition critique violemment votre réforme.

Elle a un réflexe pavlovien contre Mme Taubira. Même quand elle annonce la construction de 6 500 places de prison, M. Estrosi et ses collègues se couchent et se réveillent en hurlant : "Laxisme !" ■



parismatch.com 3/5